



Krach boursier : « La correction pourrait être plus forte qu'en 2008 »

Trois questions à Théo Gesbert, cofondateur d'[Epargnoo](#). Aujourd'hui, la visibilité reste faible et il est hasardeux de sortir sa boule de cristal. On peut toutefois regarder les précédents : aux Etats-Unis, le S&P 500 et le Nasdaq avaient déjà perdu 20% depuis leur plus haut post-élection de Donald Trump. En France, la correction que l'on observe est liée aux effets de la guerre commerciale, depuis les annonces de milieu de semaine dernière. Il y a clairement un effet de panique, en plus des anticipations de correction des marchés asiatiques qui avaient de l'avance.

A cet instant, il semble que la correction s'amenuise. On verra si cela se concrétise ce soir, à la clôture de la séance, mais il faudra attendre plusieurs jours pour mesurer avec certitude ce qu'il se passe. Si la chute est supérieure à 20%, on sera clairement dans un marché baissier. La correction pourrait être plus forte aujourd'hui qu'en 2008 avec la crise des subprimes, date à laquelle les marchés avaient perdu plus de 40% sur l'année pour le CAC 40. Mais ce que nous vivons actuellement a une spécificité : la volatilité est avant tout liée à la volubilité de Donald Trump, l'acteur de ces écarts. Il n'y a pas d'indice sur sa parole, mais certains observateurs parient sur le fait qu'un nouveau cycle de négociations pourrait s'ouvrir prochainement.

En regardant toujours 2008, on voit qu'à l'époque, l'épargne des Français avait peu souffert : les livrets n'en avaient pas subi le contrecoup, les fonds en euros en assurance-vie avaient certes légèrement baissé, mais les épargnants n'avaient pas essuyé de pertes en capital. Les actions et unités de compte avaient chuté pour certaines de 20 à 30%. L'immobilier avait corrigé à l'époque de 5 à 6%. Mais l'impact de la crise sur ce secteur a surtout été un choc conjoncturel limité jusqu'à 2011, dû au fait que la France pratique quasi exclusivement des taux fixes et non variables. L'immobilier a connu ensuite une période haussière de plus de dix ans, jusqu'en 2022.

Je dirais que les effets de la crise actuelle sont plutôt indirects, sur la conjoncture économique : le climat des affaires, les perspectives, la liquidité. Cela risque plutôt de toucher les acteurs économiques, qui risquent d'être plus prudents, par secteurs. C'est plutôt lié à la guerre commerciale en elle-même qu'à la chute des marchés, et les répercussions sont plutôt attendues sur les revenus des citoyens qu'en termes d'épargne.

Ces dernières années, beaucoup de gens se sont exposés aux marchés, notamment les moins de 35 ans. Poussé par les influenceurs et les réseaux sociaux, le nombre d'acteurs particuliers sur les marchés en France a été multiplié par deux. Un premier conseil, général, pourrait être de ne pas réaliser d'arbitrages dans ces périodes aussi incertaines. N'ouvrez pas votre application de trading sous la pression du climat ambiant ! Il faut dépasser le côté psychologique et garder à l'esprit que l'on investit à long terme et, pour ceux qui n'ont pas massivement investi, qu'il s'agit d'une fraction de leur patrimoine. Il y a un risque que les jeunes, qui ont plébiscité certains produits comme les ETF, largement survendus dernièrement, soient victimes de cet effet marketing. On peut leur conseiller de ne pas bouger, pour le moment.

Théo Gesbert, co-fondateur d'[Epargnoo](#).

Théo Gesbert, co-fondateur d'[Epargnoo](#).

Credits: [Epargnoo](#)